

## Liste des pièces à fournir pour une acquisition ou un renouvellement de détention

### **B5 Uniquement**

- ↵ L'imprimé de demande d'autorisation d'acquisition et de détention d'armes (*Cerfa n° 12644\*04 – ex-Modèle 5 : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)*). Il est possible de remplir un seul document pour plusieurs autorisations à renouveler. Dans ce cas, il faut joindre une fiche annexe pour chaque arme concernée. Sur le tableau de la page n° 2 de l'imprimé Modèle 5, il doit impérativement figurer toutes les armes détenues par l'intéressé.
- ↵ Pour les renouvellements : une fiche annexe pour élément d'arme dont l'autorisation est à renouveler. Il est indispensable que toutes les zones soient complétées, notamment le modèle de l'arme et la longueur du canon.
- ↵ Un extrait d'acte de naissance (copie intégrale) que vous pouvez vous procurer **gratuitement** sur internet (<https://www.acte-etat-civil.fr>) de moins de 3 mois.
- ↵ **La licence de la saison en cours à récupérer dans EDEN et à imprimer.**
- ↵ **Le certificat médical normalisé FFTir à récupérer dans EDEN et à imprimer. Ce certificat doit avoir moins d'un an.**
- ↵ **La photocopie recto-verso** de la Carte Nationale d'Identité ou de la Carte de Séjour ou de Résident, en cours de validité.
- ↵ **La photocopie** d'un justificatif de domicile et/ou de résidence secondaire (quittance EDF, téléphone, loyer).
- ↵ **La copie** de l'autorisation de détention à renouveler.
- ↵ **L'original** de l'avis favorable de la Fédération Française de Tir datée de moins d'un an (feuille verte). **Ne pas oublier de le signer.**
- ↵ **La photocopie** de la facture prouvant l'achat ou l'installation au domicile d'un coffre-fort ou d'une armoire-forte, ou l'attestation sur l'honneur de l'installation + photographie du coffre-fort ou de l'armoire-forte.

**Le dossier, complet en notant impérativement votre n° de téléphone et votre mail** afin que la Préfecture puisse vous joindre, **est à envoyer à l'adresse suivante :**

**Préfecture du Tarn - Direction de la Réglementation et des Libertés publiques  
Bureau de la Police Générale / Service des Armes  
Place de la préfecture 81013 Albi CEDEX 9**

**Gardez une copie du dossier complet au cas où, principalement des détentions.**